



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Code du produit : R10
FDS N°: E327

Nb. pages : 7
Date : 08/08/2007

1. Identification du produit et de la société

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : **R10**

Code ETQ : E206

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

1.2 Utilisation de la substance / Préparation

Revêtement céramique destiné à subir un traitement thermique sur le verre et la céramique.

2. Composition / informations sur les composants

Nature chimique

Produit contient:

Verre/Fritte

Minéral silicatique

Pigment inorganique

Informations sur les composants/Composants dangereux

• oxyde de plomb en verres/pigments Concentration 12,5% - 20%

No.-CAS 1317-36-8 No.-CE 215-267-0

Symbol(s) T Phrase(s) de risque R61, R62, R20/22, R33

• olivine bleue de silicate de cobalt Concentration 3% - 5%

No.-CAS 68187-40-6 No.-CE 269-093-5

Symbol(s) Xn Phrase(s) de risque R20/22

Textes des phrases R, voir chapitre 16

3. Identification des dangers

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Également nocif par inhalation et par ingestion.

Danger d'effets cumulatifs.

Risque possible d'altération de la fertilité.

4. Premiers secours

Conseils généraux

Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.

Evacuer le sujet hors de la zone dangereuse. En cas de perte de conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité. Couvrir le sujet, le garder au chaud et au calme.

Inhalation

Amener la(les) personne(s) atteinte(s) à l'air frais. En cas de troubles, appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement les yeux à grande eau, paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes.

Ingestion

Inciter le sujet à vomir sous réserve qu'il soit totalement conscient. Faire rincer la bouche à l'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

Faire boire abondamment de l'eau en petites gorgées.

Avis aux médecins

Aucune expérience disponible de notre part.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

aucun(e) connu(e)

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

Pas d'information disponible.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Information supplémentaire

L'eau ayant servi à éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol ni les cours d'eau.

Prévoir des moyens suffisants de rétention de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie. L'eau contaminée ayant servi à éteindre l'incendie doit être éliminée conformément aux règlements administratifs locaux.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Eviter toute formation de poussière.

Assurer une ventilation adéquate.

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration du produit dans le sol, les cours d'eau et les égouts.

Méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement et collecter dans un récipient approprié. Eviter la formation de poussières.

Conseils supplémentaires

Évacuer les matériaux contaminés comme déchets selon section 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions pour la manipulation sans danger

Ne laisser manipuler le produit que par un personnel formé.

Le produit contient des éléments qui peuvent nuire à la reproduction. Observer les restrictions d'emploi pour les adolescentes et pour futures mères et mères qui allaitent.

Le produit contient des éléments qui sont peut-être dangereux pour la reproduction, catégorie 3.

Observer les restrictions d'emploi pour les adolescentes les futures mères et les mères qui allaitent.

Les matières ou préparations étiquetées avec T ou T+ doivent être conservées et stockées sous clé ou de manière à ce que seules les personnes ayant reçu une formation spécifique puissent y avoir accès.

Eviter toute formation de poussières. Ne pas respirer les poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

donnée non disponible

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pas de conditions spéciales de stockage requises.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire

Produit est faiblement dangereux pour l'eau. Prendre en considération les instructions réglementaires nationales et locales sur la manipulation et le stockage.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (Allemagne)

6.1 B (Classification par le producteur suivant le schéma du VCI)

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

• oxyde de plomb en verres/pigments

No.-CAS 1317-36-8 No.-CE 215-267-0

Paramètres de contrôle

0,10 mg/m³ Valeur Moyenne

d'Exposition à court terme (VME):

Mesures d'ordre technique

En cas d'apparition de poussière: Le cas échéant, système d'aspiration. Les mesures techniques de protection sont toujours prioritaires par rapport à l'équipement de protection individuel.

Utiliser de préférence des installations fermées de chargement/déchargement, dosage et mélange.

Limite et contrôle d'exposition au poste de travail

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement de la valeur limite relative au poste de travail, appliquer appareil de protection respiratoire disposant d'un filtre à particules P3.

Protection des mains

Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants: caoutchouc nitrile (NBR).

Protection des yeux

Lunettes masques ou lunettes de protection à coquilles latérales.

Protection de la peau et du corps

Chaussures de sécurité

Mesures d'hygiène

Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures de protection

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Forme poudre

Couleur bleu

Odeur sans odeur

Données de sécurité

état physique solide

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter donnée non disponible

Matières à éviter donnée non disponible

Produits de décomposition dangereux donnée non disponible

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par inhalation.

S'il reste du produit dans le récipient vide, observer également les précautions d'emploi figurant sur le marquage du récipient.

14. Informations relatives au transport

Autres Informations

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. Informations réglementaires

Étiquetage selon les Directives CE
base légale/liste 1999/45/CE
élément(s) déterminant les dangers

- oxyde de plomb en verres/pigments

Symbole(s) T Toxique

Phrase(s) de risque

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R20/22 Également nocif par inhalation et par ingestion.

R33 Danger d'effets cumulatifs.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

Phrase(s) S

S53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

S22 Ne pas respirer les poussières.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

Réserve aux utilisateurs professionnels.

Maladies Professionnelles (R-463-3, France)

Tableau:1

Affections dues au plomb et à ses composés.

Nomenclature des installations classées (Loi 76/663 modifiée)

1131 : Emploi ou stockage de substances et préparations toxiques

16. Autres informations

DOCUMENT A CONSERVER – DECRET N°87-200 DU 25 MARS 1987

Bibliographie : fiche toxicologique INRS n°59 Plomb et composés minéraux.

Textes des phrases R

- oxyde de plomb en verres/pigments

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R20/22 Également nocif par inhalation et par ingestion.

R33 Danger d'effets cumulatifs.

- olivine bleue de silicate de cobalt
R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

Cette fiche n'est pas une garantie de la qualité et des propriétés spécifiques de ce produit. Elle complète la notice technique d'utilisation, mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de la création de ce document. Ils sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.